

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE

ARRONDISSEMENT DE
VIENNE

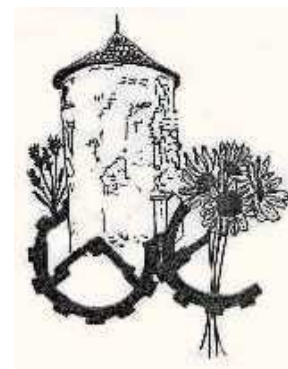
Tél. 04 74 54 42 07

Fax 04 74 54 58 80

mairie-lemottier@wanadoo.fr

www.lemottier.fr

COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 2 Avril 2014

Présents : MM. DETROYAT Bruno, GONON Gérard, MEHR Daniel, PRUDHOMME Julien, MOYROUD Nicolas, SABADEL Jean-Marc, GENEVEY Jean-Noël, ALBERT Etienne, Mmes REYNAUD Françoise, MAZET Elsa, MONTABON Marie-Christine, BUTTIN Véronique, GINET Véronique, DELEGUE Sandrine, CATINOT Anne-Lise.

Secrétaire de séance : BUTTIN Véronique

Mot du Maire :

M. le Maire félicite à nouveau l'ensemble des élus pour leur large victoire. Le premier conseil « opérationnel » est le début d'une mandature de 6 ans, il souhaite que, comme depuis 2001, l'assiduité, le sérieux et aussi la convivialité soient conservés.

Point Trésorerie :

Dispo. au 01.04.2014 : 341.579 €

Présentation aux nouveaux élus du C.A. 2013 et des B.P. 2014 :

Les 5 nouveaux conseillers reçoivent l'ensemble des documents. Les explications minimum sont transmises et commentées afin que chacun puisse comprendre le fonctionnement des finances communales.

Construction du Groupe Scolaire :

- Les cloisons et menuiseries extérieures sont posées, la toiture est en cours de réalisation.
- Un plan d'aménagement global des abords (cours, clôtures, parkings, voirie...) a été réalisé par le cabinet C.T.I. et une première estimation du coût établie (environ 190.000 €).
- Un plan d'aménagement sécurité du carrefour RD 71/Fangeat est également fait. (coût environ 25.000 €).
- Les appels d'offres (cours, parkings, voirie) seront lancés semaine 15.
- Chantier de déménagement en juillet :
Une équipe de volontaires doit être constituée pour mener à bien cette opération importante.
Elus volontaires : Sandrine DELEGUE, Véronique GINET, Marie-Christine MONTABON.
- La construction et les abords seront livrés avant la rentrée 2014.

Délibération modification règlement P.L.U. :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les parcelles 60 et 62 sises en limite de la R.D. 1085 et du chemin du Regardin, classées en zone Na sont mises en vente par le Conseil Général de l'Isère. Cet espace reçoit les bâtiments utilisés par le service d'entretien des routes, ceux-ci ne sont pas utilisables pour une activité industrielle, il serait nécessaire de les étendre sensiblement.

Le règlement de la zone Na du P.L.U. actuel permet une seule extension par construction existante de 20 m² de SHON ou de 50 m² de SHOB.

.../...

Il est proposé au Conseil Municipal l'extension possible de 300 m² de SHON sur cette seule zone qui serait alors dénommée : « Na1 ».

Le Conseil Municipal unanime accepte cette proposition.

Election de la Commission d'Appel d'Offres :

Elle doit être composée du Maire, président, de 3 élus titulaires et de 3 élus suppléants.

Sont candidats :

Titulaires :	D. MEHR	Suppléants :	E. ALBERT
	J. PRUDHOMME		J.M. SABADEL
	A.L. CATINOT		G. GONON

L'ensemble des candidats est élu à l'unanimité.

Info urbanisme :

2 gros projets en cours d'instruction :

- Extension anciens locaux du Conseil Général.
- Construction d'une exploitation agricole laitière au Mollaret.

Questions diverses :

- Elections Européennes du 25 Mai : l'ensemble des élus disponibles sera mobilisé.
- D. MEHR étudie la possibilité d'économie d'énergie pour l'éclairage public en éclairant qu'une partie de la nuit.
- Une visite du groupe scolaire à destination des parents et élèves est prévue le 19 avril à 10 heures. Monsieur l'Inspecteur et les employés communaux sont conviés.

Séance levée à 23 h 00.